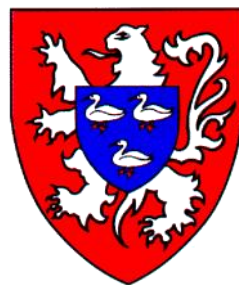


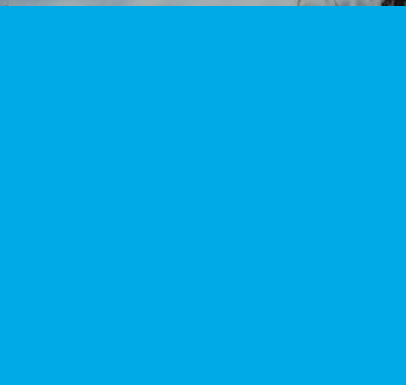
Racquinghem



Année 2018



Bulletin municipal n°43



Horaires d'ouverture de la Mairie

Période scolaire

Lundi, mercredi, jeudi : 8h- 12h 13h30-17h30

Mardi : 8h-12h / 13h30-18h

Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h

Pendant les vacances

Du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-17h

P. 3 Mot du Maire

P. 4 à 5 Communiqué

P. 6 à 7 Les grands évènements de l'année

P. 8 à 9 La vie de nos aînés

P. 10 à 16 Retour en images

P. 17 à 19 Associations

P. 20 à 23 Enfance et Jeunesse

P. 24 à 25 CAPSO

P. 26 à 27 Accueil de Loisirs sans Hébergements

P. 28 à 43 Info pratiques

P. 44 à 45 Les travaux

P. 46 à 47 Bien vivre ensemble

P. 48 à 49 Décisions du Conseil Municipal

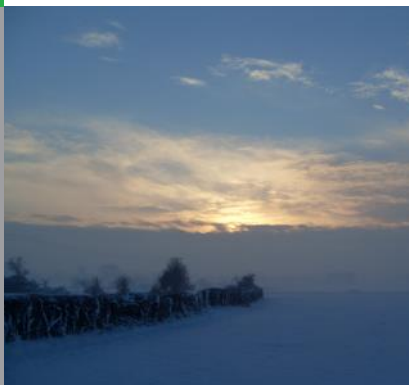
P. 50 Etat civil

P. 51 Calendrier des manifestations

Photo de couverture :
Lotissement Herber

Impression :
Imprimerie Mordacq
Rue Constantinople
Petit Neufpré
62120 Aire sur la Lys

Edition annuelle :
Année 2018



Mot du Maire



Madame, Monsieur,

L'année 2018 s'achève. Comme tant d'autres précédemment elle aura connu son lot d'événements heureux et malheureux fait de catastrophes, de guerres, d'exploits divers, de réussites, d'échecs mais il est un fait qui caractérise cette année dans le monde entier c'est le dérèglement climatique que nous ressentons de plus en plus et qui se traduit par la recrudescence des phénomènes pluvieux d'une rare intensité comme la multiplication des périodes de canicule. Aujourd'hui personne ne peut renier l'influence des activités humaines et donc chacun doit s'interroger sur les conduites à tenir individuellement et collectivement pour inverser ce mouvement dont les conséquences pourraient devenir dramatiques pour les générations à venir. Si la transition écologique s'impose comme nous le pensons tous, elle doit sûrement s'étaler dans le temps en priorisant certaines actions et en accompagnant socialement nos concitoyens aux moyens limités.

Dans beaucoup de pays les vieux démons du nationalisme refont surface et se propagent tant en Europe qu'en Amérique du Sud sur fond d'immigration, de crise économique et sociale, de peurs comme si le repli sur soi, le réflexe identitaire pouvaient constituer une solution durable sur une planète devenue un « grand village ». Après les sanglants conflits du 20ème siècle l'Europe a su maintenir la paix et la stabilité entre les nations qui la composent. Gageons que dans un avenir proche elle saura les consolider en corrigeant les manquements à l'origine de certaines interrogations et déceptions tout en redonnant espoir aux peuples qui la constituent.

Plus modestement dans notre commune, les nombreux projets immobiliers préfigurateurs du visage de celle-ci dans les prochaines années, deviennent réalité comme la résidence Herber où 14 familles ont emménagé il y a quelques jours dans des logements fonctionnels, répondant aux dernières normes de construction et bénéficiant d'un confort de vie et d'une qualité appréciée par tous. Les aménagements réalisés aux abords, tant au niveau de la Place du Souvenir, du parvis de l'Eglise et du parking à l'arrière des services techniques viennent parachever la structuration du centre bourg



entreprise lors des travaux de réhabilitation de la Nationale en 2010.

La proximité des services et de l'offre commerciale sont un atout essentiel qui a justifié le choix d'implantation de ce projet.

Plus loin, 45 parcelles du (Près des Bruyères) sont aujourd'hui proposées à la commercialisation.

À la problématique du stationnement dans le centre de la commune, la Municipalité répondra par la réalisation prochaine d'une aire de stationnement d'environ 30 places à l'endroit de l'ancienne maison de la famille Deblock.

Le 12 mars prochain notre bureau de poste sera délocalisé et implanté au sein de l'enseigne Carrefour Contact sous la forme d'une « Poste Relais ». C'est la forme qui a été retenue par la Direction de la Poste qui souhaitait maintenir une présence postale dans notre commune et donc l'essentiel des services. La baisse d'activité de notre agence postale et du distributeur de billets sont à l'origine de ce transfert et ce en dépit de la motion soutenue par l'ensemble du Conseil Municipal pour maintenir l'actuel service en l'état.

Dans un contexte financier toujours aussi contraint, la Municipalité se mobilise pour répondre aux attentes de ses habitants toujours plus nombreux, ce que confirmera je le crois le prochain recensement de Janvier 2019 car l'attractivité de notre commune reste une réalité.

Fort de ce constat et grâce à l'appui de la CAPSO qui, dans le cadre de ses compétences a entrepris la rénovation de notre réseau d'assainissement et l'aménagement futur de la maison de la petite enfance, formulons le vœux de poursuivre dans la voie du progrès, de la justice au service de nos habitants. Que la santé et le bonheur soient au rendez-vous pour chacune et chacun d'entre vous.

Bonne Année et Bonne Santé.

Votre Maire,
Bernard IDZIK





Recensement de la population



~~Enquête de recensement de 2019~~

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, comme toutes les personnes résidant dans notre commune, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 16 février 2019**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

4 agents recenseurs ont été recrutés par la commune. Il s'agit de Alanis EVRARD, Marine BELLEVAL, Nathalie FERRIER et Bernadette SAUTEJEAN.

Votre participation est essentielle : le recenseur de la population fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens.... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Votre Maire,
B. IDZIK**

ATTENTION

COLLECTE DES DECHETS ET RECYCLABLES



CHANGEMENT

A partir du 1er janvier 2019



Les Ordures ménagères : Le Lundi



Le Tri sélectif (carton et plastique) : Le Lundi



Les Déchets végétaux : Le Mardi

PLUS D'INFORMATIONS PAGE 38

RAPPEL HORAIRES BUS OSCAR LIGNE 511

→ Vers Isbergues (du lundi au samedi)

Point d'arrêt	Horaires			
Belle croix	8h22	13h04	15h39	18h43
Centre	8h24	13h06	15h41	18h44

→ Vers Saint-Omer (du lundi au samedi)

Point d'arrêt	Horaires			
Belle croix	7h18	9h32	14h26	17h24
Centre	7h17	9h30	14h24	17h22

1€
LE TRAJET

Toute l'année sauf jours fériés.
Gratuit pour les -19 ans : mercredi samedi et vacances scolaires sur présentation d'une pièce d'identité.

Arrivée spectaculaire d'Adrien en hélicoptère

Racquinghem, le 23 décembre 2017.

Comme pour se donner plus de force encore, Adrien avait convié son public pour un prologue du Dakar, le plus célèbre rallye du monde. Une arrivée spectaculaire en hélicoptère sur le stade de foot devant un parterre de fans heureux de retrouver l'enfant du pays avant son départ.



4 jours de Dunkerque : passage des coureurs à Racquinghem.

Racquinghem, le 10 mai 2018.

La troisième étape des 4 jours s'est déroulée dans l'audomarois. Elle a démarré de Fort Mahon dans la Somme pour une arrivée à Racquinghem entre 15h54 et 16h15 où le troisième et dernier sprint de la journée était disputé.



Départ à la retraite de Bernadette Sautejean

L'heure de la retraite a sonné pour Bernadette, après 27 ans d'activité au sein de notre commune dans les fonctions d'aide à domicile et surveillance des enfants.

Ponctuelle, disponible, courageuse, elle n'a jamais démerité dans toutes les tâches qui lui ont été confiées et qu'elle a accompli avec une réelle conscience professionnelle et un grand sens des valeurs éducatives. Bonne retraite !!



Centenaire de l'Armistice (1918 - 2018)



Dimanche 11 novembre 2018, a été commémoré le centième anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

L'hommage s'est terminé par un lâcher de ballons par les enfants du groupe scolaire « Les Landes ».





La semaine bleue : sortie pour
« l'Opérette en fête » Salle du manège à Aire sur la Lys.



Animations tous les mardis après-midi Salle Communale



Jeu de dada



Jeu de cartes



Jeu de dés



Jeu de cartes



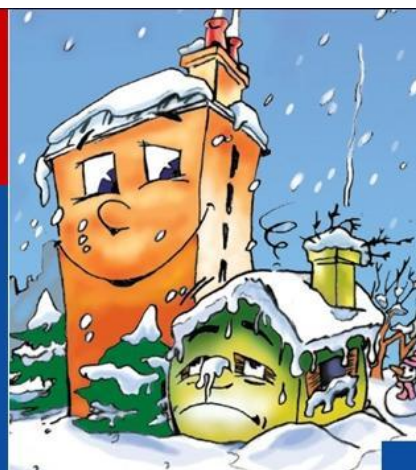
Séances de gym douce : Depuis le 6 septembre 2018, le Dojo Karaté propose aux plus de 60 ans des séances, les 1er et 3ème jeudi de chaque mois au Dojo de 10h à 11h30.



Le monoxyde de carbone : un gaz incolore, inodore mais mortel

■ Les bons reflexes en cas d'intoxication

- > Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- > Quitter les lieux
- > Appeler les secours (112) , les pompiers (18) ou le Samu (15)
- > Attendre le passage d'un professionnel qualifié avant de revenir dans le logement



Décembre 2017



Soirée des sports



Téléthon - Pêche



Téléthon - Danse de salon



Téléthon - Repas



Téléthon - Toutes les Associations



Noël des nourrissons



Spectacle de Noël des écoles





Adrien
Van Beveren



Départ pour le Dakar



103 ans de Mme DUCOIN, notre
doyenne



Concours de dessin



Père Noël dans les rues du village



Soirée de la Saint-Sylvestre



Année 2018



Cérémonie des vœux - remise du chèque Téléthon



Remise des prix du concours de dessin



Brocante - Comité des Fêtes



Loto des écoles



Concours de chant - Comité des Fêtes



Parcours du coeur



Atelier Pantin organisé par la Bibliothèque



Parcours du cœur des écoles



8 mai - dépôt de gerbe



Spectacle Barcarolle « Les Gumps »



Fête des écoles



Fête des écoles





La draisienne - les marcheurs



La draisienne - les cyclos



14 Juillet - Dépôt de gerbe



Fête du centre aéré



02 août - Don du sang



02 août - Don du sang



Ducasse du pont d'Asquin



Accueil des nouveaux arrivants



Concours de pétanque - Fête du village



Concours de pêche - Fête du village



Brocante - Fête du village



Spectacle - Fête du village



Repas des aînés



Spectacle - Fête du village



Brocante - Comité des Fêtes



Téléthon du Cyclo Club



Téléthon - Concours de cartes



11 novembre - les médaillés du travail



11 novembre - les prix des maisons fleuries



Remise chèque Audomarose par le Club Gym Détente

Associations	Président(e)	Adresse	Ville	Téléphone
AHJBR (Association des Habitants du Jardin des Bruyères de Racquinghem)	Guy CORYN	20 Rue des Bleuets	RACQUINGHEM	06-12-53-56-43
A L'ASSO DES COULEURS	Elisabeth VERBEKE	68 Rue de Roquetoire	RACQUINGHEM	03-21-93-30-70
BOULE RACQUINGHEMOISE	J-Paul EVRARD	26 Rue des Meuniers	RACQUINGHEM	03-21-93-71-03
LA CH'TITE COUNTRY	LEDOUX Laurène	17 E Rue de Cassel	RACQUINGHEM	06-05-28-65-92
CLUB CANIN http://Racqclubcanin.multimania.com	Francis CASTELAIN	33 Rue des Sapins	RACQUINGHEM	03-21-95-15-03
CLUB JOIE DE VIVRE	Patrice SABAU	11 Impasse Candaes	RACQUINGHEM	03-21-95-07-19
COMITE DES FÊTES	Maryline DEFRANCE	5 Rue des Flamands	RACQUINGHEM	03-21-93-03-51
COUTURE	Paulette ANSEL	18 Rue de Roquetoire	RACQUINGHEM	03-21-93-61-47
CYCLO CLUB http://www.ccracquinghem.fr	Julien VALQUENART	12 Rue des Sapins	RACQUINGHEM	06-77-51-80-07
EDUCATION POPULAIRE	Francine CAINNE	6 Rue Herber	RACQUINGHEM	03-21-93-72-68
FASILA DANSER	Didier LECLERCQ	19 Rue des Genêts	RACQUINGHEM	06-50-04-08-95
GYM DETENTE	Pauline GRAVE	35 Rue des Merles	RACQUINGHEM	06-58-21-51-54
J.S.R. (Football) http://jsracquinghem.footeo.com	Mickael PUCHOIS	20 Rue des Peupliers	RACQUINGHEM	06 27 65 49 36
JUDO CLUB https://sites.google.com/site/racquinghemjudo	Nicolas KEURINCK	11 Impasse des Champs	CLETY	06-89-78-18-93
KARATE http://sites.google.com/site/karateracquinghem	Alain BAUDUIN	8 Rue d'Enguingatte	MAMETZ	03-21-95-20-34
LA FORCE DE VAINCRE	Jonathan QUEVAL	37 Rue des Genêts	RACQUINGHEM	07-70-72-56-04
LES BRUYERES (Société de Chasse)	Patrick MONCHY	73 Rue de Roquetoire	RACQUINGHEM	03-21-93-24-09
L'HIRONDELLE (Société de Chasse)	Philippe LEFEBVRE	14 Rue des Meuniers	RACQUINGHEM	/
LION'S DARTS (Fléchettes)	Karine DEBLOCK	Café le Limitrophe	RACQUINGHEM	06-66-99-46-97
PC CLUB	Michel BARBIER	Le Mont du Pil	BLARINGHEM	03-28-43-27-47
PÊCHE	Nicolas GAY	442 Rue du Marais	QUIESTEDE	06-66-39-11-44
TENNIS	Fabrice RAMBOUR	8 Rue des Bruyères	RACQUINGHEM	03-21-95-81-07
TIR A L'ARC (SOCIETE SAINT-LUC)	Dominique MAQUAIRE	4 Clos des Lilas	HALLINES	06-61-04-14-07
TIR A LA CARABINE	Sébastien PRUVOST	2 Rue des Bleuets	RACQUINGHEM	03-21-93-99-78 06-72-02-87-24

LE SAVIEZ VOUS : VOTRE ASSOCIATION 100% EN LIGNE !

Pour créer, modifier ou dissoudre votre association, gagnez du temps : faites vos démarches en ligne sur : Service-Public-Asso.fr

Ce service est proposé aux usagers pour simplifier leurs démarches : cette procédure est 100% numérique est à la fois plus rapide, permet un traitement administratif accéléré et correspond à une démarche éco-responsable (pas de papier, pas d'entre, pas de déplacements).

Par ailleurs, ce service est accessible 24h/24, a une valeur juridique identique à celle d'une démarche au guichet et génère un accusé de réception une fois que le dossier est complet.

Un « point numérique » est à votre disposition en Sous-Préfecture de Saint-Omer du lundi au vendredi de 9h à 12h et au 03.21.11.12.33. Deux médiateurs numériques sont à la disposition des responsables associatifs et de tous ceux qui souhaiteraient être accompagnés dans la réalisation de leurs démarches liées aux Associations sur Internet.



1989/2019, Le JUDO RACQUINGHEM fête ses 30 ans !

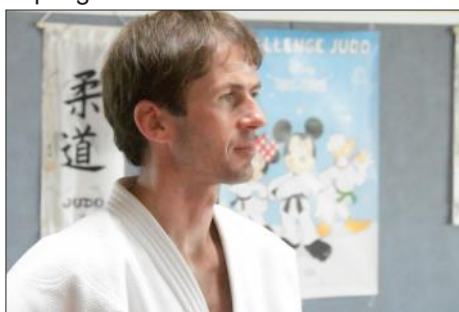
Remontons 30 années en arrière... C'est en 1989 que Paul KEURINCK, Directeur Technique du JUDO RACQUINGHEM, est à l'origine de la création de l'association. D'abord à la salle communale, en passant par l'ancienne cantine scolaire, puis dans la salle Polyvalente et enfin de nos jours, dans le magnifique Dojo qui a fleuri il y a 15 ans ...

En 30 années d'histoire à RACQUINGHEM, l'association a formé plus de 30 ceintures Noires du 1er au 4ème DAN, 6 enseignants diplômés, 1 Podium et une place de 5 en National...



Un Club sportif engagé...

D'abord engagé sur les actions comme Octobre Rose et le Téléthon, mais aussi sur les actions locales comme la fête des Sports à Scénéo ou encore les Caravanes associatives et le festival des associations de l'A.A.E. Puis aussi engagé au côté du Comité 62 JUDO, avec nos nombreux arbitres et commissaires Sportifs Racquinghemois.



Sous le feu des projecteurs...

Dans le monde du JUDO, difficile de ne pas connaître le **JUDO RACQUINGHEM !**

En effet, le JUDO RACQUINGHEM réalise des reportages vidéo sur les gros événements avec des JUDOKAS ravis d'être acteur pour promouvoir notre Art. Très vite, le succès de nos vidéos a suscité l'intérêt de notre Ligue de JUDO des HAUTS DE FRANCE et du Comité 62 JUDO pour réaliser divers reportages des événements et ainsi mettre en lumière le JUDO en région...

Le JUDO RACQUINGHEM est une école d'Arts Martiaux avec ses Codes. Le JUDO n'est pas qu'un sport de combat. On peut devenir arbitre, commissaire sportif, on y apprend une philosophie, ses règles, on étudie la technique, le Kata et l'Art du Jujitsu. Le JUDO pour tous ! Malentendant, non-voyant ou en surcharge pondérale, le JUDO est une grande famille pour tous.

Le DOJO est ouvert les Lundi, Mercredi et Vendredi du 1^{er} Septembre au 30 Juin. Un stage été devrait s'ajouter au planning.

Bonne année 2019 à tous, Joyeux 30 ans au JUDO RACQUINGHEM

VIVE LE SPORT, VIVE LE JUDO

Nicolas KEURINCK, Président du RACQUINGHEM JUDO

*Chaine YouTube JUDO RACQUINGHEM ou Comité 62 JUDO

BOULE RACQUINGHEMOISE



L'association a été créée en 1981 par plusieurs membres du Conseil Municipal de l'époque. Rapidement, un terrain de pétanque a été mis à disposition par la municipalité.

Mr Albert DEFEBVIN a été le premier président de cette association. Sa présidence a duré 20 ans jusqu'au 24 octobre 2001. Depuis cette date, le 2ème président élu est toujours en activité ; il s'agit de Mr Jean-Paul EVRARD.

La Boule Racquinghemoise n'est pas affiliée à la Fédération Française de pétanque et jeu provençal mais cependant, les règles de jeu définies par le règlement de la F.F.P. sont strictement respectées.

L'association reste un club de loisir et libre dans ses choix de compétition.

Chacun peut adhérer sans limite d'âge et moyennant une cotisation annuelle de 10€. Nous sommes actuellement 94 adhérents.

Les activités principales se déroulent au boulodrome Albert DEFEBVIN de début avril à fin octobre soit environ 27 semaines. N'ayant pas de pistes de jeu couvertes, nous ne pouvons pas jouer en extérieur durant la fin de l'automne et l'hiver.

Nous organisons un 1er challenge au printemps et un second en été durant 12 semaines chacun, les mercredi après-midi. Nous rassemblons en moyenne 43 joueurs par semaine. Pour égaliser les chances de chacun dans le jeu de la pétanque, le tirage se fait à la mêlée, ce qui veut dire que chaque joueur joue avec un partenaire différent à chaque partie.

Nous organisons aussi 2 concours annuels ouvert à tous, un en mai (le samedi 4 mai 2019 pour la prochaine saison) et le second le samedi de la fête du village.

Ces concours ont beaucoup de succès, nous avons en moyenne 128 joueurs par concours qui viennent de toute la région.



Nous avons également d'autres activités avec entraînement et apprentissage au tir, des concours internes sur une journée et autres manifestations organisées en cours d'année selon les demandes des adhérents.

Durant la saison, vous pouvez venir nous rendre visite et vous rendre compte de l'ambiance conviviale qui existe au sein du club. Nous vous attendons...

Le président, Jean-Paul EVRARD





Ecole maternelle



LE CARNAVAL A L'ECOLE

Dans la classe de Me Waryn, à partir de l'album LA MOUFLE, nous avons décidé avec les enfants, de se déguiser en RENARD, en OURS, en SOURIS, et en SANGLIER.

Durant toute la semaine, par atelier, nous avons confectionné des masques.

Le vendredi après-midi, nous nous sommes tous déguisés, nous avons dansé dans la salle de jeux et mangé des crêpes dans la classe.

QUEL REGAL !!!



LA MUSIQUE EN GRANDE SECTION

Nous travaillons avec un intervenant du conservatoire de Saint-Omer qui vient chaque semaine dans l'école, pour faire un projet musical avec nous.





Ecole primaire

SORTIE DANS LES LANDES

Plusieurs fois dans l'année, nous partons à la découverte des Landes avec Sébastien. Nous observons les différents êtres vivants qui s'y trouvent, nous cherchons à comprendre les relations entre eux.

Les élèves de la classe de CE1



NOTRE STAGE DE DANSE

Le premier jour du stage avec Odile Gheysens, le lundi 5 février 2018, nous avons dit notre prénom en faisant le robot, en étant dans le coton. Nous avons frotté nos mains, ça faisait briller notre étoile. Et nous avons appris à bien respirer, assis sur des coussins.

Le deuxième jour, le mardi 6 février, nous avons imité le lapin, le rayon de lune, le lutin. Et nous avons été filmés et pris en photo par l'équipe de tournage d'Odile.

Le troisième jour de tournage, le jeudi 8 février, nous sommes montés souvent sur le mur d'escalade dans la grande salle. Madame nous a pris en photo et Odile nous a appris des mouvements sur la poésie « Danse ». Nous avons fait semblant d'avoir froid, d'être fatigués, de marcher sur des œufs, d'avoir du feu aux pieds, d'être dans le grand vent.



Le quatrième jour, le vendredi 9 février, nous avons encore escaladé le mur et nous avons mis la tête à l'envers, mais pas tout seul ; Madame et Odile nous ont soutenus par les genoux et les poignets.

Nous avons « entendu » l'odeur du thym et avons tracé la lettre Q de Quentin en l'air avec notre bras.

Pour finir notre stage, nous avons fait le cercle avec Odile sur la scène pour nous dire au revoir.

Puis après la classe, nous avons dansé devant tous les parents d'élèves et avons regardé les autres classes danser aussi et grimper sur le mur.

Odile a pleuré à la fin du spectacle.

Les élèves de la classe de CP - CE1



LE CROSS POUR LES CM2

Ce vendredi 12 octobre 2018, les 18 élèves de CM2 de l'école élémentaire Les Landes se sont rendus au collège Jean Jaurès d'Aire-sur-la-Lys pour participer au cross. Chacun a fait de son mieux pour parcourir les 1600 m de course et se confronter aux autres classes de CM2 présentes. Ensuite, ils ont pu profiter du goûter qui leur a été offert.

Il s'agissait d'une bonne occasion pour faire leurs premiers pas dans l'enceinte du collège.



LES CHANTS AFRICAINS

Monsieur Noclain nous a appris des chansons d'Afrique.

Il a joué de plusieurs instruments : guitare, balafon, djembé.

Dans la salle de musique, nous avons chanté les quatre chants et nous avons fait aussi des jeux de mains et de pieds.

Pour faire le soleil, nous avons levé les bras comme monsieur Noclain.

A la fin de la séance, nous avons répété tous les chants avec l'autre classe de CP pour préparer le spectacle du soir.



LES ARTS VISUELS DU LUNDI

Tous les lundis, en mai et juin, nous avons fait de l'art visuel avec une animatrice, Julie de l'école d'art.



Nous avons travaillé quelques uns de nos cinq sens en faisant des expériences avec la vue, le toucher, l'ouïe et nous avons imaginé des choses comme un artiste :

- faire ce qui était écrit sur une bande de papier (par exemple : dessiner à l'envers),
- dessiner les sons qu'on entendait,
- dessiner ce qu'on avait senti avec notre main dans une boîte trouée (pommes de pin, coton),
- dessiner de mémoire une œuvre d'art projetée au tableau,
- prolonger un petit morceau d'œuvre.

SORTIE DE FIN D'ANNEE

Le 28 juin, c'était la sortie de fin d'année pour les élèves du cycle 2 (CP- CE1-CE2)

Le matin, nous sommes allés au zoo de Fort Mardyck . Nous avons vu une chouette, deux ours polaires qui dormaient, des phoques qui s'embrassaient mais aussi des flamants roses et plein d'autres animaux.

Nous sommes entrés dans l'enclos des chèvres et nous les avons caressées et brossées. A la fin de la visite, nous sommes allés dans l'aire de jeux du zoo. C'était chouette !

Le midi, après avoir pique-niqué, nous avons joué au ballon et au sable sur la plage. On a bien rigolé !

L'après-midi, c'était la visite du musée (le LAAC). Nous avons d'abord observé des œuvres de Karel Appel, ensuite nous avons participé à un atelier.

Chaque groupe devait assembler différentes formes pour reproduire une construction puis il fallait la dessiner sur une feuille. C'était une super journée !



PERMIS PIETON ET INTERNET

Les enfants ont été sensibilisés aux risques de la circulation à pied et aux dangers de l'utilisation d'Internet.

Les enseignants espèrent que les enfants n'oublieront pas trop vite les enseignements de ces séances d'éducation civique dispensées dans le cadre du parcours citoyen et comptent sur les familles pour poursuivre ces apprentissages hors école.



La CAPSO est née de la fusion de 4 intercommunalités :

- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'AIRE (CCPA)
- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FAUQUEMBERGUES (CCCF)
- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MORINIE (CCM)
- LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE SAINT-OMER (CASO)

Elle regroupe 52 communes pour environs 105 000 habitants ; Racquinghem étant représentée par Monsieur le Maire et le 1er Adjoint René BULTEL



LES COMPETENCES DE LA CAPSO

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- ⇒ Actions d'aides aux entreprises.
- ⇒ Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires et aéroportuaires.
- ⇒ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- ⇒ Promotion du tourisme, dont création d'offices de tourisme.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- ⇒ Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et Plan Local Intercommunal d'Urbanisme (PLUI).
- ⇒ Création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire.

HABITAT

- ⇒ Elaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH).
- ⇒ Politique du logement d'intérêt communautaire.
- ⇒ Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.
- ⇒ Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre sociale de l'habitat
- ⇒ Actions en faveur du logement des personnes défavorisées.
- ⇒ Amélioration du parc immobilier bâti.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGES ET DECHETS ASSIMILES

CREATION OU AMENAGEMENT

- ⇒ Création ou aménagement et entretien des voiries communautaire.
- ⇒ Création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- ⇒ Lutte contre la pollution de l'air.
- ⇒ Lutte contre les nuisances sonores.
- ⇒ Soutien aux actions de maîtrises de la demande d'énergie.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Travaux en cours sur Racquinghem : Réparation du réseau d'assainissement des eaux usées des rues des Genêts, Marronniers, Mûres, Noisetiers, Ormes, Sapins et d'une partie de la rue de Roquette depuis le 29 octobre 2018 et pour 9 mois.



CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

- ⇒ Favoriser l'accès à la culture pour tous.
- ⇒ Mise en réseau des médiathèques et bibliothèques.
- ⇒ Soutien aux événements d'envergure nationale et internationale (4 jours de Dunkerque pour Racquinghem)

ACTION SOCIALE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

- ⇒ RSA.
- ⇒ Centre Intercommunal d'Action Sociale.
- ⇒ Service social étudiant.
- ⇒ Aide à l'enseignement des handicapés.

TRANSPORT ET MOBILITE

- ⇒ Maintenir et adapter l'offre de transports collectifs (exemple : Transport à la demande / TAD disponible à Racquinghem).



LE TAD c'est quoi ?

Il permet dans la limite de 20 voyages par mois aux habitants des communes, de rejoindre l'un des 7 points suivants, et ce de 7h à 19h :

- Arques - Centre-ville
- Helfaut - Hôpital Accueil
- Longuenesse - Centre Commercial
- Longuenesse - Complexe Aquatique
- Saint-Martin-au-Laërt - Hôtel de ville
- Saint-Omer - Gare
- Saint-Omer - Place Painlevé

Tarif : 1.10€ le ticket ; carnet de 10 titres à 9€ ; pass sénior à 20€ annuel.

Plus d'info sur <http://mouveo.ca-pso.fr/se-deplacer/transport-a-la-demande/>

- ⇒ Soutenir les nouveaux usages de la voiture (voiture électrique, covoiturage)

Le covoiturage vous permet de diviser vos frais d'essence, de péage et de parking par 2, 3 et même plus !

Alors ne passez pas à côté de ce mode de transport et lancez-vous !

Le développement durable est SUR LA ROUTE, alors n'hésitez plus !



ACCUEIL DE LOISIRS

PETITES VACANCES

FEVRIER / AVRIL / OCTOBRE



THEME 2018

La croisière s'amuse

Objectif : explorer le monde marin

CROISIÈRE



AU PROGRAMME

- ATELIER CREATION

Ex: fabrication d'une île ou cadre bateau ...

- GRANDS JEUX

Bal costumé sur bateau du pirate ou retraite du gardien du phare (mini jeux organisés) ...

- ATELIERS GOURMANDS

Gaufres, madeleines, palmier en fruits ...

- SORTIES

Cinéma, centre équestre, AMGA, SCRA, loisi kids, ferme d'autruches ...

Et bien d'autres activités encore ...



LES SORTIES

BAGATELLE / DENNLYS PARC / CIR

LUDIQUE SUR LE THEME T ES CAP

CAMPING ADOS CANOE KAYAK / BA

MARAIS / VISITE D UNE FI

PARCOURS AVENTURE DANS LES A

CAA



SANS HEBERGEMENT (ALSH)

ETE

PERIODE DE 5 SEMAINES

Petites
vacances
30 à 50 enfants
Été Maximum
150 enfants

LES ADOS 12/15 ANS

ATELIER CREATION : Bouteille à la mer / chapeau marin ...

ATELIER GOURMAND : Cocktail de bienvenue / Escale exotique ...

GRAND JEU : Koh lanta / Bataille des pirates ...

CROISIÈRE

LES PRE ADOS 10/11 ANS

ATELIER CREATION : Palmier pense bête / Bataille navale...

ATELIER GOURMAND : Coco des îles / poisson chausson...

GRAND JEU : Exploration du capitaine nêmo / La quête de barbe noire ...

LES GRANDS 8/9 ANS

ATELIER CREATION : La mosaïque marine / Le fond marin...

ATELIER GOURMAND : Tarte aux pêches / fraîcheur des îles..

GRAND JEU : Olympitropiques / La boussole infernale...

LES MOYENS 6/7 ANS

ATELIER CREATION : Mon aquarium / Bouteille à la mer...

ATELIER GOURMAND : Top chef / Coco challenge ...

GRAND JEU : A la conquête du Black Pearl / A la recherche du gouvernail...

LES PETITS 3/5 ANS

ATELIER CREATION : Océan des tortues / Coffre au trésor ...

ATELIER GOURMAND : Brochettes de fruits exotiques / gâteau poisson ...

GRAND JEU : Danse hawaïenne / A la découverte de Vaiana ...



QUE / ACTIVITE
LE HANDICAP /
ALADE DANS LES
ERME /
ARBRES / NAUSI-



MAIRIE

03 21 95 43 90

Fax : 03 21 95 43 98

Horaires période scolaire

- Lundi, Mercredi et Jeudi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30
- Mardi : 8h - 12h / 13h30 - 18h
- Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 17h
- Fermée le samedi

Horaires pendant les vacances

- Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 17h
- Fermée le samedi

Email : secretariat@mairie-racquinghem.fr

Site : www.mairie-racquinghem.fr

(vous y retrouverez toutes les informations de votre commune ainsi que les comptes rendus des réunions de conseil municipal).

Les permanences

- **Mr le Maire** : sur rendez vous.
- **Mme VAN PARYS - Assistante Sociale** : le 1er mardi de chaque mois sur rendez vous uniquement au 03-21-38-11-25.



POSTE

03 21 38 95 00



Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 11h45

La poste sera transférée à carrefour contact Racquinghem à partir du 12/03/2019.

LOCATIONS

<u>Salle Polyvalente</u>	<u>Racquinghem</u>	<u>Extérieur</u>
Grande salle	400 €	500 €
Grande salle + cuisine	514 €	630 €
Supplément Bar	40 €	45 €
Supplément 2ème jour	90 €	95 €

Arrhes : 65 €

Caution salle : 700 € + caution ménage 100 €

Le tarif de la salle Jean Lefebvre comprend la location du lave vaisselle (si location de la cuisine) ainsi que la mise à disposition de la vaisselle, de tables rondes et de manges debout.



<u>Salle Communale</u> (pas de location le soir)	<u>Racquinghem</u>	<u>Extérieur</u>
	150 €	200 €
Tarif horaire (réunion)		10.50 €

Arrhes : 35 € Caution salle : 200 €

<u>Tentes de réception</u>	<u>5m x 5m</u>	<u>5m x 15m</u>
Usage privé	60 €	150 €
Usage commercial	100 €	250 €

Arrhes

30 €

50 €



LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE



La société "**Yanni'Cuisine**" assure le service de portage de repas à domicile.

YANNI'CUISINE, ZI LIEU DIT LE GRE, 62380 WAVRANS SUR L'AA.
Téléphone : 03 21 95 64 47 / 06 32 98 94 92.

Mail : contact@yannicuisine-traiteur.com.



Le portage de repas à domicile permet aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes handicapées de recevoir les repas de la journée, livrés généralement le matin, du lundi au vendredi et déposés directement dans le réfrigérateur.

POURQUOI FAIRE APPEL AU PORTAGE DE REPAS A DOMICILE ?

LE PORTAGE DE REPAS = BIEN SE NOURRIR SANS CUISINER

Le prix du repas porté à domicile est de 7,80 €

ECOLLES



Rue des Bruyères - 62120 RACQUINGHEM

Ecole Élémentaire

Tél : 03-21-12-20-90
Directeur : Olivier BULTEL
Nb d'élèves : 132

Ecole Maternelle

Tél : 03-21-12-20-93
Directrice : Nathalie WARYN
Nb d'élèves : 93

CANTINE

03 21 12 20 96

Les réservations (de tickets datés) doivent se faire en Mairie une semaine à l'avance uniquement les mardis (calendrier disponible en Mairie).

Pas de ventes pendant les vacances scolaires

JANVIER : Mardis 8, 15, 22, 29
FEVRIER : Mardis 5, 26
MARS : Mardis 5, 12, 19, 26
AVRIL : Mardis 2, 23, 30
MAI : Mardis 7, 14, 21, 28
JUIN : Mardis 4, 11, 18, 25

Tarif : Année scolaire 2018-2019 : 3,05 €



GARDERIE

03 21 12 20 94



La garderie municipale est implantée sur le site du groupe scolaire.

Elle fonctionne les **lundi, mardi, jeudi et vendredi**.

Elle est ouverte de 7h à 8h30 le matin et de 16h15 à 18h30 le soir.

Pour le paiement, vous recevrez un titre de la perception.

Tarif : Année scolaire 2018-2019 : **1 € le matin**
1 € le soir

TRANSPORT SCOLAIRE



Le service municipal des transports scolaires est mis en place afin d'acheminer les enfants inscrits au groupe scolaire « Les Landes ».

L'inscription des enfants à l'utilisation de ce service se fait par inscription en Mairie, pour l'année scolaire prioritairement ou occasionnellement.

Il fonctionne les **lundi, mardi, jeudi et vendredi matin et soir**.

Pour le paiement, vous recevrez un titre de la perception après chaque période de vacances afin de vous acquitter des sommes dues.

Tarifs : Année scolaire 2018- 2019 :

Nb d'enfants par famille	Coût par échéance	Transport occasionnel
1 enfant	13,21 €	2 €
2 enfants	23,14 €	3,50 €
3 enfants	29,78 €	4,50 €
4 enfants	29,78 €	4,50 €

DEFIBRILATEURS

La ville est équipée de 2 défibrillateurs. Le **premier** a été placé en façade de la **mairie**, le **second** dans le hall de la **salle Jean Lefebvre**.



BOITE A LIRE



C'est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. Elle est installée parking de la mairie.

N'hésitez pas à y déposer vos livres, à les échanger avec d'autres. D'autres communes participent également, vous pouvez aussi vous y rendre !



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale se tenait autrefois rue des Bruyères sous la responsabilité de Philippe DELOBELLE, épaulé depuis de nombreuses années par Josiane RYS et Paulette ANSEL.

Depuis plus d'un an, elle a trouvé un nouvel essor dans des locaux mieux adaptés et plus lumineux aménagés par le personnel communal. Ces locaux situés dans le groupe scolaire des landes, permettent ainsi à toutes les classes (élémentaires et maternelles) de s'y rendre avec leur professeur et avec l'accompagnement de Karine (employée communale) pour le choix des livres. Cette dernière se charge également du port de livres dédiés aux tout-petits du ROUL'BOUTCHOU et du R.A.M. (Relais Assistantes Maternelles).



Sous la responsabilité de l'Adjointe au Maire chargée de la bibliothèque Elisabeth VERBEKE, la bibliothèque fonctionne grâce à 8 bénévoles : Brigitte, Josiane, Marie-Pierre, Mélanie, France, Marie-Madeleine, Martine et Marie-Claude qui sont très impliquées et dispensent de précieux conseils pour le choix des ouvrages. Comme aime le dire l'une d'elle : « j'aime le contact et j'ai l'impression d'apporter du plaisir aux usagers ».

Si la bibliothèque est avant tout un service à la disposition des usagers, elle offre à nos bénévoles l'occasion de se sentir utile et de garder

une vie sociale après la retraite. Pour Mélanie qui est jeune, c'est l'occasion de vivre sa passion de la lecture.

Comme chaque année, quelques 350 ouvrages (environ) viennent grossir les stocks sur des étagères déjà bien remplies. Il y a environs 3500 références récentes actuellement en rayon qui se divisent en romans adultes et enfants, bandes dessinées, livres petites enfances, etc... les ouvrages anciens en mauvais état ont été « désherbés » et recyclés avant l'installation dans les nouveaux locaux.

Le nombre d'usagers est de 390 environs, habitants RACQUINGHEM ou les communes voisines qui ne possèdent pas de bibliothèque, auxquels il faut ajouter les enfants des écoles qui ne sont pas inscrits à la bibliothèque – 132 élèves « élémentaires » et 93 « maternelles ».

Les horaires actuels :

- ⇒ lundi et vendredi 15 H 30 – 17 H 30
- ⇒ mercredi 14 H – 17 H 30.

L'été l'horaire est prolongé jusqu'à 18 H.

L'adhésion est gratuite pour tous.

Pour les enfants, un adulte est bienvenu le jour de l'inscription.

Prochainement sera mise en place la carte unique gratuite pour tout le réseau des bibliothèques de la CAPSO.

Un parking est à votre disposition devant la bibliothèque.



CENTRE AERE

07 76 82 44 99

L'accueil de loisirs fonctionne dans les locaux scolaires pendant les petites et grandes vacances. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en Mairie ou téléchargeables sur le site internet www.mairie-racquingham.fr. Ils sont valables pour une année scolaire.



- Petites vacances (sauf période de Noël)



L'accueil de loisirs fonctionnera désormais à la journée aux mêmes conditions que l'été.

- Vacances d'été

L'accueil de loisirs fonctionne de 9h30 à 17h30 repas compris. L'inscription se fait à la semaine.

Un acompte par semaine et par enfant sera demandé lors de l'inscription. Le solde est facturé à la fin du centre.

Une garderie fonctionne chaque jour matin (7h30-9h30) et soir (17h30-19h).

Chaque groupe d'âge a son planning d'activités bien défini dès le début du centre. Toutes les inscriptions se font aux périodes définies dans le tableau « mémo » découpable ci-dessous.



Mémo Accueil de Loisirs 2019

PERIODES	VACANCES	INSCRIPTIONS EN MAIRIE
HIVER (2 semaines)	Du Lundi 11/02 au Vendredi 22/02/2019	Du Lundi 28/01 au Vendredi 01/02/2019 aux horaires d'ouverture de la mairie
PRINTEMPS (2 semaines)	Du Lundi 08/04 au Vendredi 19/04/2019	Du Lundi 25/03 au Vendredi 29/03/2019 aux horaires d'ouverture de la mairie
ETE (5 semaines)	Du Lundi 08/07 au Vendredi 09/08/2019	Du Lundi 13/05 au Vendredi 24/05/2019 aux horaires d'ouverture de la mairie
AUTOMNE (2 semaines)	Du Lundi 21/10 au Jeudi 31/10/2019	Du Lundi 07/10 au Vendredi 11/10/2019 aux horaires d'ouverture de la mairie

Tarifs, horaires et règlement consultable sur le site internet.

PETITE ENFANCE

CONSULTATION D'ENFANTS

Dans le cadre de ses missions de Protection Maternelle et Infantile, le Conseil Départemental du Pas de Calais organise des consultations d'enfants sur tout le territoire.

La commune de Racquinghem bénéficie de ce service gratuit ouvert aux enfants de 0 à 6 ans,

le 4ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h

Salle Jean Lefebvre.

Ces consultations sont assurées par des professionnels de la petite enfance : une puéricultrice du service PMI de la Maison du Département Solidarité de l'Audomarois et un médecin proposent aux parents un suivi médical de leurs enfants (consultation de prévention, vaccination...) et des conseils sur l'alimentation, le sommeil, le développement psychomoteur.... Une animatrice enfance et famille aussi présente pour l'éveil des enfants.

Contact : Mme LE LOSTEC, puéricultrice,

Maison du Département de l'Audomarois, Site d'Arques,
25 avenue du Général de Gaulle, 62510 ARQUES.

Tél : 03-21-38-11-25

Calendrier des consultations d'enfants 2019

- 25 janvier - 22 février - 22 mars - 26 avril - 24 mai - 28 juin
- 26 juillet - 27 septembre - 25 octobre - 22 novembre



MULTI - ACCUEIL (la crèche halte garderie)



Le Multi-Accueil Fixe, situé au Nouveau Quai à Aire sur la Lys à côté de l'école maternelle, accueille 36 enfants de 2 mois et demi à 4 ans en contrat régulier ou occasionnel.

Il ouvre ses portes dès 7h30 le matin jusqu'à 18h30.

L'équipe est composée de professionnelles de la petite enfance qualifiées qui permettent à l'enfant de grandir sereinement en répondant à ses besoins et en lui proposant diverses activités (motricité, activités sensorielles, comptines...)

- ⇒ 1 directrice infirmière puéricultrice,
- ⇒ 3 auxiliaires puéricultrices,
- ⇒ 1 éducatrice de jeunes enfants,
- ⇒ 4 personnes diplômées d'un CAP petite enfance,
- ⇒ 2 agents d'entretien.
- ⇒ 1 secrétaire

Combien ça coûte ?

Les tarifs sont établis en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.

Comment s'inscrire ?

Sur rendez vous au multi-accueil



Contact : Mélanie QUIGNON
Tél : 03-74-18-21-01
Port : 06-30-56-88-90
m.quignon@ca-psy.fr

Le Bébé bus - ROUL' BOUTCHOU



Roul'Boutchou est un service de garde de proximité itinérant encadré par une équipe de professionnels de la petite enfance, qui offre aux familles un mode de garde occasionnel ou régulier. Il contribue à l'éveil et à l'épanouissement de l'enfant et à faciliter les premières séparations.

Pour qui ?

Pour les enfants de 3 mois à 4 ans (et jusque 6 ans pour les enfants porteur de handicap) non scolarisés, pour une heure, une demi-journée, occasionnellement ou régulièrement.

Pour quoi ?

- Pour faire des activités d'éveil adaptées à son âge et à ses besoins (motricité, puzzles, peintures, jeux de construction et d'imitation, livres...)
- Pour apprendre à jouer ensemble
- Pour apprendre les règles de collectivité
- Pour répondre aux questions des familles concernant la vie d'un jeune enfant (sommeil, diététique, jeux, hygiène...)

C'est aussi la possibilité pour les parents de se libérer quelques heures.

Son fonctionnement

Le Roul'Boutchou est installé dans 4 lieux d'accueil différents mis à disposition par les communes. Ces salles sont adaptées à la spécificité de l'accueil du jeune enfant, respectant son rythme et ses besoins. Un véhicule aménagé est utilisé à Racquinghem, il transporte le matériel nécessaire à la création d'un espace d'accueil et de jeux.

Les tarifs

Ils sont établis en fonction de vos revenus et du nombre d'enfants à charge.

Contact : Marie DE ZUTTER
Tél : 06 87 96 80 82
bebebus@ca-pso.fr



Quand et où ?

LUNDI

Grand Rue
MAMETZ
De 8h30 à 17h30

MARDI

Salle Jean Lefebvre
RACQUINGHEM
De 8h30 à 17h30

MERCREDI

Ecole Maternelle
ECQUES
De 8h30 à 17h30

JEUDI

Place de la Mairie
ROQUETOIRE
De 8h30 à 17h30

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE

3020

Service & appel
gratuits

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

R.A.M (Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s



Le Relais Petite Enfance de la CAPSO site d'Aire sur la Lys, est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des jeunes enfants, des professionnels de l'accueil de la petite enfance. Les animatrices, Aurélie HERRENG et Andréa LETENDART accueillent lors de permanences ou sur rendez-vous les parents et les professionnels de la petite enfance afin de répondre aux besoins.



⇒ Les assistant(e)s maternel(le)s

- Informer de vos droits et devoirs
- Vous permettre de rencontrer d'autres assistant(e)s maternel(le)s
- Vous accompagner dans votre métier

⇒ Les parents

- Faciliter la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant
- Informer de vos droits, de vos devoirs et obligations d'employeur en cas de recours à un(e) assistant(e) maternel(le)
- Vous accompagner dans l'accueil de votre enfant

⇒ Les enfants

Lors des ateliers d'animation et d'éveil

- Rencontrer d'autres enfants
- Faire de nouvelles expériences au sein d'un espace ludique adapté et sécurisé

Les ateliers sont destinés aux enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s. Ils permettent à l'enfant de partager un moment privilégié de jeux et d'éveil.

◆ Racquinghem :

Les 1ers et 3èmes et 5èmes vendredis de chaque mois
de 9h30 à 11h30 - Salle Jean Lefebvre
pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le).

Permanence à Racquinghem

(Salle polyvalente)

Lundi : 13h30 – 17h

Pas de permanence pendant les
vacances scolaires

Contact : Aurélie HERRENG

Tél : 03-21-11-69-43

06-88-03-25-99

ram-airesurlalys@ca-pso.fr

LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Madame ANSEL PENIN Véronique	16 Rue du Choquel	03.21.93.98.39
Madame BAUDUIN RYS Astrid	17 Rue des Peupliers	03.21.39.87.52
Madame BLOT HANNOTEL Elodie	16 Rue des Sapins	06.87.43.91.45
Madame CADIX FONTAINE Hélène	67 Rue de Roquetoire	06.08.96.57.10
Madame CHATILLON LAGREE Carole	5 Rue Herber	03.21.12.53.40
Madame COSGUN Amandine	155 Rue de Cassel	03.21.11.17.76 06.51.90.34.72
Madame DEFRANCE DELPIERRE Maryline	5 Chemin des Flamands	03.21.93.03.51
Madame DOISE DEGRYSE Malvina	25 Rue de la Pierre	03.21.12.88.59 06.78.70.84.01
Madame DUCATEZ HULEUX Nathalie	10 Rue des Merles	03.21.95.23.77
Madame EHRETSMANN VERMEIREN Isabelle	23 Rue Genets	07.70.67.22.04
Madame FAUQUEUR LIMOSIN Dominique	1 Rue des Bruyères	03.21.12.45.08
Madame FILBIEN LOEULLIER Florence	8 Allée des Marronniers	03.21.95.97.96
Madame GUILLE BREBION Isabelle	36 A Rue des Bruyères	03.21.38.14.48 06.83.85.75.25
Madame GUILMAIN Maïté	34 Rue de Roquetoire	03.21.12.86.91
Madame JOLY FERLIN Sandrine	150 A Rue de Roquetoire	03.21.12.68.96
Madame KEURINCK MOS Marie-Laure	5 Rue des Bleuets	06.10.97.39.87
Madame LECOUSTRE WAROT Carol	3 Allée des Mûres	03.21.95.70.33 06.22.02.07.02
Madame LEFEBVRE VAN ENGELANDT Florence	112 Rue de Roquetoire	03.21.38.18.46
Monsieur LOMBART Jean	82 RD 943	03.21.93.45.94
Madame LOY BEAUCHANT Christine	103 Rue des Meuniers	03.21.95.99.74
Madame LUCHIER Véronique	18 Rue Morianne	06.46.24.76.11
Madame MAERTEN DASSONNEVILLE Lynda	3 Allée du Muguet	03.21.38.39.98
Madame MANIEZ BLOT Audrey	4 Impasse Candaes	06.58.44.53.00
Madame MERLIN Elodie	147 Rue de Roquetoire	06.23.01.63.83
Madame MOERKERKE Amélie	11 Rue Herber	06.59.59.34.42
Madame PLOCKYN Stéphanie	44 Rue des Sapins	03.21.11.27.57
Madame PUCHOIS HUDELLE Brigitte	4 Rue Valentin Denoyelle	03.21.93.47.87
Madame REBERGUE FARDOUX Marie-Pierre	26 Rue du Choquel	03.21.95.90.95
Madame RIBEIRO NORMAND Anita	15 Rue Herber	03.21.12.69.05
Madame RUGUET Nathalie	4 allée du Muguet	03.21.95.62.09
Madame VASSEUR Virginie	30 Rue des Meuniers	03.21.95.57.96

CITY STADE

Le City Stade est exclusivement réservé à la pratique du Football, Basket-Ball, Hand Ball et Volley Ball. L'accès et son utilisation sont formellement interdits aux enfants de moins de 8 ans (sauf sous la responsabilité d'un parent ou d'une tierce personne majeure) .

Le terrain est prioritairement réservé au groupe scolaire «Les Landes » aux heures d'ouverture de l'école, ainsi qu'à l'ALSH pendant les vacances scolaires.

Du 1^{er} avril au 15 septembre : 9h à 21h
Du 16 septembre au 15 novembre : 9h à 19h
Du 16 novembre au 31 janvier : 9h à 17h
Du 1^{er} février au 31 mars : 9h à 19h

La ville se réserve à tout moment le droit de modifier les horaires pour garantir les conditions de bonne utilisation et le respect du voisinage.



CIMETIERE

Horaires d'ouverture des cimetières :



Du 10 septembre au 1er novembre : 9h à 19h
Du 2 novembre au 28 février : 9h à 17h
Du 1er mars au 1er mai : 9h à 19h
Du 2 mai au 9 septembre : 9h à 21h

Tarifs :

⇒ **Concessions : 56 € le m2**
⇒ **Cavurnes** (terrain + cavurnes avec encadrement en pierre de Soignies avec un feutre et des cailloux gris) :
- 15 ans : 500 €
- 30 ans : 700 €



L'accès au cimetière
est interdit aux
chiens.

NUMEROS UTILES

- ◆ **Perception** 86 Boulevard Foch - 62120 AIRE SUR LA LYS - Tél : 03-21-39-05-62
- ◆ **Gendarmerie - 17** Place Philippe d'Alsace - 62120 AIRE SUR LA LYS
Tél : 03-21-39-00-17
- ◆ **Pompiers - 18** Rue des Alliés - 62120 AIRE SUR LA LYS - Tél : 03-21-38-93-18
- ◆ **SAMU - 15** ◆ **URGENCE SOCIALE - 115**
- ◆ **Service des eaux** Veolia Agence de l'Audomarois - 54 Rue d'Arras
62500 SAINT-OMER Tél : 09-69-36-72-61
- ◆ **EDF (urgence dépannage)** Tél : 09-72-67-50-62
- ◆ **GDF (urgence sécurité dépannage)** Tél : 0810-433-062
- ◆ **Urbanisme** CAPSO - Service urbanisme - 4 Rue Albert Camus - CS 20079
62968 LONGUENESSE Tél : 03-21-93-14-44

DECHETS MENAGERS**COLLECTE DES DECHETS ET RECYCLABLES****Les Ordures ménagères : Le Lundi**

Passage le lundi de chaque semaine de 5h15 à 12h30.

Chaque usager est équipé d'une poubelle à couvercle gris ou vert pour les ordures ménagères. Les déchets non recyclables sont des déchets résiduels.



Les déchets à mettre dans la poubelle sont :

Films de suremballage plastique, sacs en plastique, rasoirs en plastique, pots de crème fraîche et de yaourts, coton à démaquiller, mouchoirs en papier, vitres, miroirs, vaisselles, emballages souillés, sachets de thé, sacs d'aliments pour animaux, berlingots de lessive, polystyrène, restes de repas, papier peint, couches, ...

**Le tri sélectif (carton et plastique) : Le Lundi**

Passage le lundi des semaines paires de 8h à 16h30.



Chaque usager de la CAPSO est équipé d'une poubelle à couvercle jaune afin d'y déposer les emballages ménagers et des journaux magazines. Le volume du bac est adapté en fonction de la taille du foyer.

Les déchets à mettre dans la poubelle sont :

Le plastique : les bouteilles d'eau, de lait, d'huile alimentaire, les flacons de beauté, de shampoing, de gel douche, flacons de produits ménagers...

Le métal : les bombes d'aérosol, les boîtes de conserve, les boîtes de boisson, les barquettes en aluminium...

Les briques alimentaires : briques de lait, soupe et jus de fruits,...

Le papier et le carton : les emballages de biscuits et de céréales, les boîtes de lessive, les journaux et les magazines, le papier, le carton...

**Les Déchets végétaux : Le Mardi**

Le ramassage de déchets végétaux en porte-à-porte a lieu du 1^{er} avril au 31 octobre.

Passage le Mardi de chaque semaine de 5h15 à 12h30

Merci de bien vouloir sortir vos bacs la veille au soir et de rentrer vos bacs en dehors des jours de collecte.

Retrouvez votre calendrier sur www.ca-pso.fr/dechets



La collecte du verre : en apport volontaire



La collecte du verre s'effectue en apport volontaire. La commune dispose de 9 containers à verre. Vous pouvez donc y déposer **vos bouteilles, pots et bocaux en verre sans capsule, ni bouchon, vidés de leur contenu**. Il est interdit de déposer le verre dans les poubelles à couvercle gris ou jaune ainsi qu'aux abords des containers.



Les encombrants : Nouveau dispositif 2019

< Une collecte des encombrants par an

La collecte aura lieu le **18 Octobre 2019**.

Pour bénéficier de ce service, l'**inscription en mairie est obligatoire**, une semaine avant la date de ramassage en précisant le type d'encombrants à évacuer (1).

Les encombrants doivent être sortis dès 8h sur le domaine public. Les agents ne peuvent en aucune façon pénétrer sur la propriété des habitants.

(1) Encombrants autorisés : ce sont tous les objets volumineux ne pouvant pas entrer dans la poubelle : matelas, sommier, tapis, meuble en bois et mobilier,...

(1) Ne sont pas acceptés : les ordures ménagères, déchets de démolition et de construction, déchets industriels spéciaux (amiante, solvants, peinture), les déchets dangereux, les déchets médicaux, les déchets électriques et électroniques, les déchets verts, les batteries et piles, les huiles, les pneumatiques, le verre, les bouteilles de gaz et la ferraille.

PENSEZ AUX DÉCHÈTERIES !

6 déchèteries du Syndicat Mixte Lys Audomarois (SMLA) sont à votre disposition (plus d'info page 40)

< La collecte des encombrants à la demande

NOUVEAU !

Quel est ce nouveau service ?

Vous pouvez solliciter le service au cours de l'année pour un ramassage d'encombrants à la demande, celui-ci est limité à 500kg ou 3m3 par foyer et par enlèvement.

Le tarif est de 20€ le déplacement qui sera à votre charge.

La date de la collecte est déterminée à partir de 20 demandes pour optimiser le circuit de collecte.

Comment faire ma demande ?

Il vous faudra contacter le numéro vert au **0 800 676 053** du service de collecte de la CAPSO, pour faire votre demande.

Service & appel
gratuits

L'agent enregistrera vos coordonnées et vous recontactera pour vous donner la date de la collecte.

DÉCHÈTERIES

<http://www.smla.fr/> ☎ 03.21.12.10.33

La déchèterie la plus proche se trouve Parc d'activités Saint-Martin – 62120 AIRE-SUR-LA-LYS -
Tél : 03-21-98-78-55

Autres sites accessibles :

- **Arques** : Zone du Lobel - 03.21.12.90.21
- **Lumbres** : avenue Bernard Chochoy - 03.21.12.84.05
- **Longuenesse** : Route des Buyères - 03.21.93.13.26
- **Tatinghem** : Rue du Bras - 03.21.12.10.33
- **Dennebroeucq** : « Le Glein » - 03.21.95.99.25

Les horaires d'ouverture sont les mêmes pour toutes les déchèteries de la SMLA.

HORAIRES D'ÉTÉ (de mi avril à mi octobre)

Le Lundi : fermé le matin
13h30 - 18h45
Du mardi au samedi : 9h00 - 11h45
13h30 - 18h45
Dimanche : fermé.

HORAIRES D'HIVER (mi octobre à mi avril)

Lundi : fermé le matin
14h00 - 17h30
Du mardi au samedi : 9h00 - 11h45
14h00 - 17h30
Dimanche : fermé.

Accès au site : les usagers doivent présenter les justificatifs suivants :

- un justificatif de domicile indiquant le lieu de résidence,
- une pièce d'identité au même nom que sur le justificatif de domicile.
- Professionnels : protocole de sécurité



Les pneus sont pris en déchèterie (sauf celles D'Arques et Tatinghem). Les usagers peuvent en amener 4 maximum et ceux-ci doivent être propres, non coupés et déjantés.



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité Valable 15 ans / Passeport Valable 10 ans pour les adultes 5 ans pour les mineurs

Pour obtenir une **carte d'identité nationale** ou un **passeport biométrique** vous devez prendre rendez-vous dans une mairie équipée pour recevoir les demandes ; les plus proches étant la mairie d'Aire sur la Lys (03-21-95-40-40) et la mairie de Saint-Omer (03-21-98-40-88).

Ensuite une **pré-demande obligatoire** en ligne est à effectuer, à imprimer (ou noter le numéro à 10 caractères) et à apporter le jour de votre rendez-vous accompagnée des pièces justificatives selon votre cas (plus d'informations sur le site du service-public.fr)



Une carte d'identité est valide pendant 15 ans. Elle est gratuite lorsque vous rendez l'ancienne carte. Si vous êtes dans l'incapacité de fournir votre ancienne carte d'identité (vol, perte...), 25€ vous sont demandés.



Un passeport est valide pendant 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs. Le coût du passeport est de :

- Pour les personnes majeures : 86€,
- Pour les mineurs de plus de 15 ans : 42€,
- Pour les mineurs de moins de 15 ans : 17€.

Autorisation de sortie de territoire

Valable maximum 1 an



Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal) en ligne (service-public.fr). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Liste électorale : inscriptions

Inscription des jeunes de 18 ans

Vous entrez dans le cadre de l'inscription d'office, elle est donc automatique. (vérifier auprès de votre mairie que votre inscription est bien prise en compte).

Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.



Inscription volontaire

Vous êtes nouvel arrivant, la demande d'inscription est indispensable : il n'y a pas d'inscription automatique.

Comment procéder ?

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées :
 - d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité ou le livret de famille).
 - d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune (facture électricité, eau ou opérateur téléphonique).
- Soit par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription téléchargeable sur le site suivant <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024> accompagné des pièces exigées.



A compter du 1^{er} janvier 2019, un répertoire électoral unique (REU) géré par l'INSEE sera mis en place pour assurer une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. L'inscription des citoyens est facilitée en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1.

A partir du 1^{er} janvier 2019, les listes électorales seront permanentes et extraites du REU.

Les inscriptions sur liste électorale seront dorénavant acceptées jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin et non plus au 31 décembre de l'année précédant le scrutin.

A titre transitoire, les inscriptions pour voter aux élections européennes du 26 mai 2019 seront acceptées jusqu'au 31 mars 2019.

Recensement militaire

Dès 16 ans



Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du « parcours de citoyenneté » (la première étant l'enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}).

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.**

Pièces à produire pour le recensement : carte d'identité du jeune + livret de famille.

La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Attestation de recensement

Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.

Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Elle constitue la 3^{ème} étape du « parcours de citoyenneté ». La JAPD est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

C'est l'occasion d'avoir un contact direct avec la communauté militaire et d'y découvrir de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires.

En fin de journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION vous est remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Reconnaissance d'un enfant

La reconnaissance est un acte qui établit juridiquement la filiation : en tant que parents, vous déclarez que vous êtes bien le père et/ou la mère de votre enfant. Des effets juridiques (droits et obligations) sont attachés à la reconnaissance.

Si vous êtes mariés :

Vous n'avez pas à reconnaître votre enfant : vous êtes automatiquement considérés par la loi comme sa mère et son père.

Si vous n'êtes pas mariés :

Pour la mère : vous n'êtes pas obligée de reconnaître votre enfant : l'acte de naissance avec l'indication de votre identité vaut reconnaissance. La filiation est établie automatiquement. Vous pouvez cependant effectuer une déclaration de reconnaissance avant la naissance, notamment si vous souhaitez transmettre votre nom à l'enfant. Dans ce cas, votre reconnaissance devra précéder celle du père.

Pour le père : vous pouvez reconnaître votre enfant avant la naissance, au moment de la déclaration de naissance ou après, sans date limite.

Avant la naissance, la mairie vous délivrera une copie de l'acte de reconnaissance que vous devrez remettre lors de la déclaration de naissance.

Reconnaître votre enfant avant sa naissance facilitera vos démarches : le nom de famille de votre enfant sera déterminé dès sa naissance et vous pourrez exercer l'autorité parentale en commun.

La reconnaissance peut s'effectuer dans n'importe quelle mairie ou devant notaire.

Pièces à fournir

Justificatif d'identité et, si possible, acte de naissance du ou des parents de l'enfant ou livret de famille.

Pacs (Pacte Civil de Solidarité)



Le pacte civil de solidarité (Pacs) est ouvert au couple de même sexe ou de sexe différent.

Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Pièces à fournir :

- une convention de PACS (cerfa n°15726*02) préalablement remplie https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15726.do ;
- un acte de naissance pour chaque partenaire : une copie intégrale ou un extrait avec filiation de moins de 3 mois (6 mois pour les étrangers ou personnes nées à l'étranger) ;
- une pièce d'identité pour chaque partenaire ;
- une déclaration conjointe avec les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence avec l'autre partenaire de nature à empêcher le PACS (Cerfa n° 15725*02) https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15725.do ;
- si l'un des partenaires est étranger, des documents supplémentaires sont exigés ;
- si un des partenaires a déjà été marié ou pacsé : livret de famille ou acte de mariage mentionnant le divorce ou acte de naissance mentionnant la dissolution du PACS.

Enregistrement du Pacs en mairie :

Les partenaires doivent prendre rendez-vous.

Le jour du rendez-vous, les **deux** partenaires doivent se rendre munis des documents indiqués ci-dessus.

À la mairie, l'officier d'état civil vérifie les documents et les conditions légales, puis enregistre le PACS.

Le PACS prend effet entre les partenaires dès son enregistrement.

Mariage



Vous souhaitez vous marier à Racquinghem, le dossier est à retirer à la mairie.

Pièces à fournir :

- les pièces d'identité (carte d'identité ou passeport),
- les copies intégrales d'actes de naissance de moins de 3 mois,
- acte de naissance de (ou des) enfant(s) (pour les futur(e)s époux(ses) ayant des enfants communs fournir son extrait d'acte de naissance et le livret de famille),
- justificatif de domicile ou de résidence (quittance de loyer, facture EDF, etc...),
- attestation sur l'honneur établie par chacun(e) des futur(e)s époux(ses),
- liste des témoins (2 témoins au minimum, 4 maximum, 2 témoins par époux(ses) au plus,
- déclarations des témoins (imprimés fournis en mairie),
- si vous êtes veuf, il vous faudra en plus fournir l'acte de décès du conjoint.

NB : Les actes de l'état civil émanant des autorités étrangères doivent être (sauf convention internationale particulière) légalisés soit à l'étranger par le consul de France, soit en France par le consul du pays où ils ont été établis, ou revêtus de l'apostille.

La traduction doit être effectuée soit en France par un traducteur expert judiciaire près la cour d'appel, soit par l'ambassade ou le consulat du pays qui a établi l'acte, soit à l'étranger par l'ambassade ou le consulat de France.

VOIRIE

- **Rue de Roquetoire (bas)** : Enfouissement des réseaux, élargissement de la route, borduration et trottoirs.



Impasse Herber et

Rue des Bruyères :

Enfouissement des réseaux.

- **RD 943 et Rue de Roquetoire** (au niveau du stade de foot) : Marquage au sol des passages piétons et arrêts de bus.

- **Rue des Peupliers** : Pose d'un caniveau grille.



DANS LA COMMUNE

Pose de panneaux signalétiques.



CLUB DE FOOT

- Remplacement de 2 petits buts.
- Mise en peinture du couloir du nouveau vestiaire et réparation des douches.

CLUB DE TENNIS

Réparation de la bâche toiture.

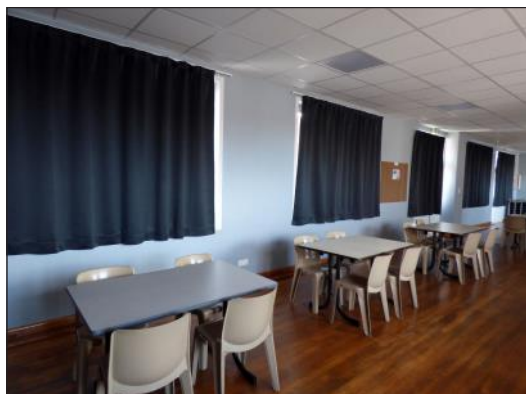


SALLE JEAN LEFEBVRE ET VESTAIRES DU DOJO

Echanges de 5 mitigeurs. Achat d'une auto-laveuse, d'armoires à vaisselle, de verres et de chariots inox.

SALLE COMMUNALE

- Décapage et vitrification du parquet.
- Réalisation d'un plafond suspendu.
- Mise en peinture des murs et des portes
- Pose de rideaux.
- Remplacement de l'éclairage par des dalles led (économie d'énergie).



ECOLE MATERNELLE

- Mise en peinture de mobilier pour échange de classe.

EGLISE

- Dallage du parvis
- Mise en peinture de la porte extérieure et réfection du mur du cimetière.

SERVICE TECHNIQUE

- Déplacement et aménagement de l'entrée.
- Installation d'un portail et d'un portillon.

ENTRETIEN REGULIER

Tontes, haies, nids de poule, fleurissement, déneigement etc.....



"NE FAIS PAS A AUTRUI CE QUE TU NE VEUX PAS QUE L'ON TE FASSE"

L'apparence d'une ville est indissociable de la qualité de la vie de ses habitants. Certaines règles de bonne conduite et d'entretien sont indispensables pour bien vivre ensemble. Vous trouverez ci-après quelques règles de base.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Chacun doit apporter son concours au maintien de la propreté des voies publiques, en nettoyant et en balayant les trottoirs et caniveaux devant chez lui. De même, les riverains sont tenus de nettoyer (mauvaises herbes, papiers, ...) le trottoir longeant leur habitation. Quand de la neige ou du verglas restent sur le trottoir devant une maison individuelle, c'est à l'occupant de cette maison de le nettoyer pour éviter les mauvaises chutes. L'absence d'entretien peut engager la responsabilité en cas d'accident devant chez soi, telle que la chute d'un piéton par exemple.



HALTE A LA POLLUTION



Le règlement sanitaire départemental précise qu'il est formellement interdit de déverser l'huile de vidange dans les égouts, de même que les peintures, les colles, les graisses ou autres produits encrassants. Ces produits doivent être déposés en déchèterie.

DECHARGES SAUVAGES

Faire des travaux chez soi, c'est bien ! Mais lorsqu'ils sont terminés, on doit déposer ses gravats à la déchèterie. C'est gratuit. Le dépôt sauvage coûte cher à la commune.



GARE AU BRUIT

Faire la fête, c'est sympa ! Pourtant parfois, ceux qui n'y ont pas été conviés ont quand même l'impression d'y être ... Cela ne coûte rien de prévenir ses voisins et de baisser le volume lorsque l'heure devient tardive.

N'oubliez pas que le bruit est réglementé par le Code de la Santé Publique. Pour les nuisances entre particuliers, celles-ci sont constituées dès lors qu'elles revêtent un caractère manifeste. L'article R1334-31 dispose qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme ! »

**Par respect, évitez les travaux bruyants ou tontes avant 9h et après 20h.
Ne pas tondre ni tronçonner les dimanches et jours fériés.**



ABOIEMENTS INTEMPESTIFS



Les aboiements intempestifs de nos animaux sont de nature à troubler la quiétude du voisinage par leur intensité, leur répétition et leur durée.

Un simple constat auditif d'un agent assermenté visé par la loi (ex : gendarmerie) peut, à tout moment, mettre en évidence les infractions en matière de nuisance sonores. L'amende pénale qui peut en résulter relève des contraventions de 3^{ème} classe (450 €) conformément à l'article R. 1337-7 du Code de la Santé Publique.

ENTRETIEN DES JARDINS

Le jardinage est pour certains plus qu'une occupation, c'est un vrai plaisir. Pourtant il arrive que les végétaux créent un conflit avec les voisins. L'occupant du jardin doit nécessairement entretenir et tailler les végétaux qui pourraient « déborder » sur la voie publique ou chez le voisin. Les terrains non entretenus peuvent devenir une véritable nuisance pour le voisinage : pousse de chardons et dispersion de leurs graines aux alentours.

L'égarronnage est obligatoire **avant le 14 juillet**.

Nous demandons à chacun de procéder au nettoyage des parcelles qui pourraient contaminer les parcelles voisines.

Les articles L. 2212-2 et L.2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisent le maire à adresser aux propriétaires une mise en demeure de défrichement, de nettoyage du terrain ou d'abandon de déchets.

Sachez enfin que votre voisin peut exiger que vous coupez les branches de votre arbre qui dépassent sur sa propriété et ce, qu'elle qu'en soit sa hauteur, qui s'étendent chez le voisin.

• Respect des plantations

Entre deux propriétés privées le Code Civil impose une distance de 50 centimètres pour les plantations ne dépassant pas 2 mètres de hauteur et une distance de 2 mètres pour les plantations dont la hauteur est supérieure à 2 mètres.

L'égarrage des haies est obligatoire en bordure du domaine public ou privé. On peut contraindre son voisin à couper les branches et ronces qui dépassent sur sa propriété, mais on ne peut pas exécuter cette opération soi-même.

• Les feux « dits de jardins » font l'objet d'un principe général d'interdiction



Une circulaire interministérielle rappelle ce principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et encadre strictement les quelques dérogations possibles.

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie", rappelle préalablement le texte.

RESPECTER LE STATIONNEMENT ET LA VITESSE

La limitation de vitesse : respectez-la...

Le stationnement, quelques rappels :

Le stationnement est dangereux (- 3 points...) à proximité des intersections, virages, sommets de côtes.

Le stationnement est gênant (contravention de 2ème classe) :

- sur les trottoirs, passages piétons, pistes cyclables, les arrêts de bus ;
- devant les entrées carrossables des immeubles, y compris pour le propriétaire ;
- à proximité des panneaux de signalisation routière ;
- au droit des bouches d'incendie ;
- sur les emplacements réservés aux véhicules arborant un macaron GIG ou GIC ;
- en double file ;
- et aussi, dans le couloir menant au groupe scolaire, réservé exclusivement au bus.

Un parking est prévu pour le stationnement.

Respectez les encadrements de stationnement (surtout rue des Bruyères).

RAPPEL PISTE CYCLABLE RD 943

Cyclistes : pour votre sécurité empruntez la piste cyclable !
Riverains : vous n'êtes pas prioritaire, laissez passer les cyclistes !
Stationnement interdit sur les pistes !



♦ **Réunion du 6 février 2018**

- **Subvention 2018** : Total accordé aux associations 53 906€
- **Lotissement LOGIS 62** : Dénomination de cette nouvelle voie, Rue Herber.
- **Lotissement IMWO France « Le Pré des Bruyères »** : Dénomination des nouvelles rues traversant ce lotissement, Rue d'Artois, Rue de Picardie, Rue des Flandres.

♦ **Réunion du 23 mars 2018**

- **Compte administratif et compte de gestion 2018 - Commune**
 Section d'investissement : dépenses 365 878,02 € - recettes 643 136,96 €.
 Résultat de clôture : 347 075,42 €.
 Section de fonctionnement : dépenses 1 397 504,39 € - recettes 2 187 373,83 €.
 Résultat de clôture : 236 469,21 €.
 Affectation au compte 1068 (recettes d'investissement) : 236 469,21 €.
- **Budget primitif 2018 - Commune**
 La section de fonctionnement présente un budget équilibré à 1 478 950,00 €.
 La section d'investissement présente un budget équilibré à 997 960,00 €.
- **Vote du taux des 3 taxes**
 Taxe d'habitation : 12.06% ; Taxe foncière bâtie : 19.05% ; Taxe foncière non bâtie : 43.50%.
- **Budget primitif 2018 - ALSH**
 La section de fonctionnement présente un budget équilibré à 103 695,00 €.
 La section d'investissement présente un budget équilibré à 322,74 €.
- **Rue de Roquetoire - Vente de terrain** (délibération 13/2018).
- **Commune d'Aire sur la Lys - Convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture de repas scolaire** (délibération 14/2018).
- **Centre Communale d'Action Sociale d'Aire sur la Lys - Convention constitutive du groupement de commandes pour le portage de repas à domicile** (délibération 15/2018).
- **Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer - Demande de subvention pour la signalétique directionnelle** (délibération 20/2018).

♦ **Réunion du 23 avril 2018**

- **Réaménagement des voiries - rue de Roquetoire et de la rue de la Pierre - Attribution du marché** (délibération 22/2018).
 La commission d'appel d'offres a désigné le 12/04/2018 l'entreprise DUCROCQ TP comme attributaire du marché pour un montant de 276 666,00 HT (tranches ferme et optionnelle1).
- **ALSH - Renouvellement du contrat « enfance et jeunesse** (délibération 23/2018).

♦ **Réunion du 6 juin 2018**

- **Motion d'opposition à la fermeture du bureau de poste de Racquinghem** (délibération 26/2018).
- **Avenant du bureau de poste** (Délibération 27/2018)
 Vu la proposition de Monsieur HURTEVENT, directeur de Carrefour Contact, d'assurer l'activité postale dans son établissement sous la forme d'un relais poste commerçant, le Conseil Municipal se prononce pour le maintien de l'activité du service postal et de la continuité de la présence postale sur la commune par le relais poste commerçant au Carrefour Contact de Racquinghem dans le courant de l'année 2019.
- **Mairie d'Aire sur la Lys - Groupement de commandes pour la fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire 2018/2022** (Délibération 29/2018)
 Suite au marché lancé en groupement de commandes, l'adjudicataire est l'entreprise DUPONT RESTAURATION.
- **Transport scolaire** (Délibération 30/2018)
 Suppression de ce transport le midi à compter de l'année scolaire 2018/2019.
- **Classe de neige 2019 - frais de séjour** (Délibération 35/2018)
 Le coût définitif est défini comme suit : Pension par élève 550€ ; gratuité pour les enseignants et le conducteur du bus ; transport aller/retour et transport sur place au cours du séjour.
- **Classe de neige 2019 - participation des familles** (Délibération 36/2018)
 La commune prend en charge la totalité des frais de transport et 50% du coût du séjour des enfants y participant. La participation s'élève donc à 275€.
- **Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer - contrôle des bouches et poteaux incendie - Constitution d'un groupement de commandes - procédure d'appel d'offres** (Délibération 38/2018)

♦ **Réunion du 4 octobre 2018**

- **Convention de partenariat « réseau CAPSO des bibliothèques de lecture publique »** (délibération 49/2018).
- **Accueil de Loisirs sans Hébergement - participation des familles** (délibération 46/2018).

		TARIF ALSH ÉTÉ			TARIF ALSH PETITES VA- CANCES	
QUOTIENT FAMILIAL		A LA SEMAINE AVEC REPAS				
		COMMUNE	COMMUNES PARTENAIRES et enfants ext scolarisés à Rac- quinghem	COMMUNES EX- TERIEURES	COMMUNE	Enfants extérieurs scolarisés à Rac- quinghem
0 à 617 (familles ayant Aide aux Temps Fournir attestation CAF)	1er enfant inscrit	49 €	52 €	105 €	49 €	52 €
	2ème enfant inscrit	47,50 €	50,50 €	103,50 €	47,50 €	50,50 €
	3ème enfant inscrit et +	45 €	48 €	101 €	45 €	48 €
618 à 860 (Fournir attestation CAF)	1er enfant inscrit	51 €	54 €	107 €	51 €	54 €
	2ème enfant inscrit	49,50 €	52,50 €	105,50 €	49,50 €	52,50 €
	3ème enfant inscrit et +	47 €	50 €	103 €	47 €	50 €
861 et plus (Ne pas fournir attestation CAF) 2018)	1er enfant inscrit	53 €	56 €	109 €	53 €	56 €
	2ème enfant inscrit	51,50 €	54,50 €	107,50 €	51,50 €	54,50 €
	3ème enfant inscrit et +	49 €	52 €	105 €	49 €	52 €

♦ **Réunion du 4 décembre 2018**

- **Personnel communal – Modification du tableau des effectifs** (délibération 58/2018).

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	1 poste à 35 h
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	2 postes à 35h
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2	2 postes à 35h
Adjoint technique	C	4	1 poste à 35h 1 poste à 29h 1 poste à 21h30 1 poste à 18h
Adjoint technique principal 2ème classe	C	6	5 postes à 35h 1 poste à 31h
Adjoint technique principal 1ère classe	C	3	3 postes à 35h
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	1	1 poste à 35h
Adjoint du patrimoine	C	1	1 poste à 32h
ATSEM principal 2ème classe	C	1	1 poste à 35h

- **Commission de contrôle des élections – Désignation des délégués** (délibération 61/2018).

Titulaires

- Bernard WILLIAERT
- Sabine CLERMONT
- Claude DELOUX
- Gérard FILBIEN
- Marie-Pascale LECOMPTE

Suppléants

- Astrid BAUDUIN
- Colette DUBOIS
- Stéphane VERROUST
- Thierry WAROT
- Aurélie VANDOMME

- **Achat maison DEBLOCK** (délibération 67/2018).

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'achat de la maison DEBLOCK située 6 rue des Bruyères. Cet emplacement est idéal pour y faire un parking. La maison sera donc détruite.

Le Conseil Municipal approuve le projet d'acquisition de la maison DEBLOCK et autorise Monsieur le Maire à signer les actes notariaux et tous documents s'y rapportant.

- **Flandre Opale Habitat (ex LOGIS 62) – Vente de logements** (délibération 70/2018).

Retrouvez les comptes rendus en détails sur <http://www.mairie-racquinghem.fr/fr/comptes-rendus>

►► NAISSANCES bienvenue à



Marckus LEDOUX	11 décembre 2017	Ninon RANDRIANAIVO	1 ^{er} juin 2018
Lilou OBERT	15 décembre 2017	Tom VERCROYSSSE	18 juin 2018
Gaspard MONCHEAUX	10 février 2018	Hugo PLANQUE	4 août 2018
Rosie DÉPLÉCHIN	5 mars 2018	Maëlysse COQUILLARD	12 août 2018
Amélya BAILLEUL	9 mars 2018	Anna TAVERNE	26 août 2018
Tilio CARVALHEIRO	11 avril 2018	Florine SPAGNOL	30 août 2018
Chloé FICHAUX	25 avril 2018	Margaux BOURDON	12 septembre 2018
Lénna ANSEL	16 mai 2018	Enzo HUYGHE	21 septembre 2018
Louise RANDRIANAIVO	1 ^{er} juin 2018		

►► MARIAGES félicitations à



9 juin 2018	Florent LEFEBVRE et Adeline BOURDON
7 juin 2018	Jean-Paul MARIEL et Sylvie CONSEIL
7 juillet 2018	Jean-Loup MUSE et Sandra LAGUENY
21 juillet 2018	Frédéric LEFEBVRE et Stéfie BOTTE
21 juillet 2018	Adrien ALONSO et Valérie WARMEL
4 août 2018	Didier NARED et Emilie CAUDRON
11 août 2018	Ludovic VANDOMME et Aurélie BOUREL
25 août 2018	Aurélien BRONET et Justine MASSEMIN

►► DECES nos peines à

Ginette LEFEBVRE	13 décembre 2017	Denise BOUVART	8 août 2018
Yvette ANDRZEJEWSKI	6 février 2018	Jeannine BULTEL	28 Septembre 2018
Marie-Paule BAEY	11 mars 2018	Paul LEFEBVRE	6 octobre 2018
Claudine DUBOIS	13 mars 2018	Marie-Simone POTTIER	13 octobre 2018
Fernande PAUCHET	17 mars 2018	Gervais MACREZ	26 octobre 2018
Jacques BALLOY	30 mars 2018	Brigitte LOMBART	1 ^{er} décembre 2018
Anne-Marie DEBLONDE	5 avril 2018	Denise MARQUANT	4 décembre 2018
Christelle CAMPION	7 avril 2018	Michel BRIOUL	12 décembre 2018
Yves LOMBART	4 mai 2018		
Pierrette CAULIEZ	25 mai 2018		
Marguerite HERMANT	29 juillet 2018		



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

JANVIER
Vendredi 4 : Cérémonie des Vœux - 18h30
Dimanche 13 : Brocante du Comité des Fêtes Salle J. Lefebvre
FEVRIER
Samedi 9 : Bal Folklorique - AEP St Louis Salle J. Lefebvre
Dimanche 17 : Loto - Lion's Darts - Salle J. Lefebvre
Samedi 23 : Vente permis de pêche - Café « Le Sulky »
MARS
Samedi 9 : Concours de chant - Comité des fêtes Salle J. Lefebvre - Début du concours 18h Belote - Club Country - Salle Communale
AVRIL
Vendredi 5 : Parcours du cœur des écoles
Dimanche 7 : Tir de championnat - Tir à l'arc
Karaté - Open Départemental - Dojo / Salle J. Lefebvre
Samedi 20 : Loto - Force de vaincre - Salle J. Lefebvre Tir du Roi - Tir à l'arc
Dimanche 28 : Parcours du cœur De 8h à 11h30 Salle Communale
Samedi 4 : Concours de pétanque - Force de vaincre -
MAI
Boulodrome A. Defebvin - Rue de Roquetoire
Samedi 11 : Loto Ecole Primaire - Salle J. Lefebvre
Dimanche 26 : Elections Européenne Salle Communale
Vendredi 21 : Fête des écoles - Salle J. Lefebvre
JUIN
Samedi 6 : Tir de championnat - Tir à l'arc
JUILLET
Dimanche 7 : Concours d'Agility—Club Canin
Dimanche 14 : Kermesse - Animation - Feu d'Artifice organisés par le Comité des Fêtes
Dimanche 21 : La Draisienne - Cyclo Club Parcours route: 40-60-86 kms + parcours familial 20kms accessible à tous Parcours VTT: 25-35-45-55 kms Parcours marche: 6-12 kms Rdv à partir de 7h Salle J. Lefebvre
Samedi 27 : Fête de l' A.L.S.H Salle J. Lefebvre - à partir de 18h30

AOÛT
Samedi 3 et Dimanche 4 : Brocante Rue du Choquel et Ducasse du Pont d'Asquin - Comité des Fêtes
SEPTEMBRE
Vendredi 6 : Accueil des nouveaux arrivants Salle Communale - 19h
Samedi 7 : Concours de pétanque à partir de 14h30 Boulodrome Albert Defebvin - Rue de Roquetoire
Brocante Rue de la Pierre - Comité des Fêtes de 7h à 17h - Inscription sur place
Concours de pêche - Etang communal
Dimanche 8 : Fête du village - Salle J. Lefebvre Spectacle dès 15h30 Programme communiqué début septembre
Samedi 28 : Repas des Aînés - Rdv à 12h
Samedi 12 : Journée de pêche au profit du Téléthon
OCTOBRE
de 9h à 17h - Ouverte à tous - Etang communal
Loto Ecole Primaire - Salle J. Lefebvre
Dimanche 20 : Brocante - Comité des Fêtes Salle J. Lefebvre
Samedi 26 : Audomarose - Judo Club - Dojo
Dimanche 27 : Cyclo - Téléthon - Salle communale
Dimanche 3 : Brocante du Judo - Salle J. Lefebvre
Lundi 11 : Armistice 14-18 - Dépôt de Gerbes
NOVEMBRE
Monument aux morts
Remise des Diplômes des Médailles du travail
Remise des prix des maisons fleuries
Samedi 16 : Loto Comité des fêtes - Salle J. Lefebvre
Samedi 23 : Expo photos - PC Club - Salle Communale
Vendredi 29 : Soirée des Sport - 19h Salle J. Lefebvre
Samedi 30 et Dimanche 1er : TELETHON - Salle J. Lefebvre
Vendredi 20 : Spectacle de Noël des Ecoles suivi du marché de Noël Salle J. Lefebvre
DECEMBRE
Samedi 21 : Tournée du Père Noël dans les rues du village
Mardi 31 : Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes - Salle Jean Lefebvre



Lotissement Herber